

BRUNO BOULESTIN 2016

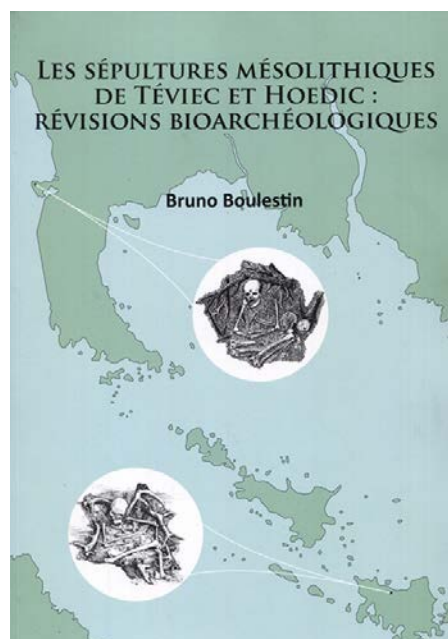
Les sépultures mésolithiques de Téviec et Hoedic :

revisions bioarchéologiques

Oxford : Archaeopress

2017, mars 2019

Une magnifique démonstration des potentialités de l'analyse taphonomique



L'ouvrage de Bruno Boulestin marquera l'histoire de la taphonomie préhistorique car il s'agit bien plus que la simple publication des deux cimetières mésolithiques de Téviec et Hoedic en Bretagne. Cette situation nous a incité à reprendre les discussions présentées dans ce texte extrêmement fouillé et complexe - qui peut dérouter le lecteur - afin d'en extraire les points que nous jugeons essentiels. Nous n'aborderons pas ici la question des relations entre ces deux cimetières et l'apparition du mégalithisme breton, qui mérite une discussion à part entière.

L'analyse taphonomique des sépultures a été initiée et formalisée par Henri Duday de l'Université de Bordeaux. Ce dernier en a donné une présentation détaillée lors d'un cours donné à Rome dans le cadre du programme européen *Cultura 2000* (Duday 2005 ; Duday *et al.* 2009) et un résumé dans le livre *L'archéologie à découvert* (Duday 2012). Avec Henri Duday deux anciens médecins, Bruno Boulestin et Jean-Paul Cros sont aujourd'hui les représentants les plus emblématiques de cette discipline exigeante. En Suisse j'ai tenté d'appliquer ces préceptes à l'analyse des sépultures collectives de la nécropole du Petit-Chasseur (Gallay, Chaix 1984 ; Gallay 2011), et un de mes élèves, Patrick Moinat, a suivi ces problématiques dans le cadre de l'analyse des tombes de type Chamblandes (Moinat, Chambon 2007) et des restes humains du site helvète du Mormont dans le canton de Vaud (Moinat 2009, à paraître).

Le terme d'*archéothanatologie* a été proposé par Henri Duday et Bruno Boulestin à la place du terme ambigu d'*archéo-anthropologie* qui maintient une certaine ambiguïté sur le terme polysémique d'anthropologie. C'est sur la relation entre les vivants et la dépouille mortelle mise

au jour par l'archéologue que doit s'articuler l'analyse d'une sépulture qui implique une solide formation en anatomie.

La prise en compte de tous les facteurs pouvant influencer l'état du cadavre après sa mise en terre permet de restituer, par une sorte de cheminement inverse, l'image complexed des funérailles et, au-delà, la nature des rites funéraires.

Le processus de décomposition du corps du défunt est soumis à de multiples facteurs, décomposition du cadavre sous l'effet des vers de terre et insectes thanatophages, des bactéries et des animaux fouisseurs ainsi que de l'état du remblayage de la tombe par des sédiments qui peuvent ne pas exister, ce qui initie une décomposition en espace vide.

En fait, les processus physico-chimiques de putréfaction débutent aussitôt après le décès et parfois même avant (nécrose, gangrène...). Mais on s'intéresse ici aux phénomènes de décomposition suffisamment avancés pour provoquer la dislocation de certains éléments du squelette.

Il existe toujours des différences entre l'agencement original du corps et celui que l'on observe à la fouille sur le squelette. L'état des connexions anatomiques doit être examiné en détail. L'absence de connexion ne prouve pas qu'il ne s'agit pas d'une sépulture primaire. Ce point fondamental dans l'interprétation semble avoir échappé à de nombreux auteurs : combien de publications concluent à des dépôts secondaires parce que les os sont « en désordre » (expression signifiant qu'il n'a pas été observé de connexions), oubliant l'agent taphonomique le plus universel qui soit, la loi de la pesanteur.

Le terme de labile, emprunté au vocabulaire de la biologie et de la chimie, signifie « qui se détruit facilement, rapidement ». Les diverses articulations sont ainsi plus ou moins labiles selon la résistance des tendons. En fait, les processus physico-chimiques de putréfaction débutent aussitôt après le décès et parfois même avant (nécrose, gangrène...), mais nous nous intéressons ici aux phénomènes de décomposition suffisamment avancés pour provoquer la dislocation de certains éléments.

Des déplacements du squelette peuvent être dus à des mouvements du terrain, à la destruction plus ou moins importante, enfin à la déformation du contenant, sarcophage, ou autre, s'il existe.

L'importance de la gravitation est perceptible dans les espaces non comblés. Le temps génère une mise à plat du squelette et souvent, une dislocation de la colonne vertébrale. sous l'effet des pressions du comblement ou de la simple gravité.

La minutie des observations ostéologique sur le terrain permet souvent de préciser la position originelle de telle ou telle portion du corps et éventuellement l'influence du contenant sur la position du corps (effets de parois qui peuvent avoir disparu). Ces diverses observations associées à des relevés minutieux, dessins et photos, permettent d'identifier l'influence du rite funéraire sur la position du cadavre. Enfin on n'oubliera pas que l'homme peut intervenir plus ou moins longtemps après l'inhumation et perturber l'agencement primitif par des prélèvements notamment de la tête ou des dépôts secondaires divers, par exemple des dépôts de nouveaux corps.

Ces questions sont au cœur de la présentation de Bruno Boulestin. L'ouvrage marquera l'histoire de la taphonomie préhistorique car il s'agit bien plus que la simple publication des deux cimetières mésolithiques de Tévéc et Hoedic. Nous y trouvons en effet :

- une analyse taphonomique exigeante de chaque sépulture qui permet de tirer le meilleur parti de ces anciennes fouilles (on ne reprendra pas cette partie ici),
- une analyse théorique et critique de plusieurs notions utilisées dans la description et l'analyse des sépultures,

- une critique radicale des positions de la *Nouvelle archéologie* et de l'*Archéologie processuelle* visant l'interprétation économique, sociale et politique des rites funéraires, une analyse qui ouvre la voie à une réévaluation anthropologique enfin sérieuse de ces questions,
- une utilisation rationnelle des références ethnologiques (une quarantaine de citations avec, au premier plan les Yagan de Terre de Feu et les Aborigènes australiens) qui montre que l'on ne peut se passer de ce type de connaissances dès que l'on veut dépasser la simple description des faits,
- une bibliographie extrêmement complète touchant l'ensemble de ces questions.

Cette situation m'a incité à reprendre les discussions présentées dans ce texte extrêmement fouillé et complexe – qui peut dérouter le lecteur – afin d'en extraire les points que nous jugeons essentiels. On n'abordera pas ici la question des relations entre ces deux cimetières et l'apparition du mégalithisme breton, qui mérite une discussion à part entière.

Une situation particulière

Ces sites bretons ont été découverts et fouillés de 1928 à 1930 pour Téviec et de 1934 à 1954 pour Hoedic par un couple d'amateurs d'archéologie lorrains Marthe et Saint-Juste Péquart. Les fouilles des deux cimetières constituent une situation particulière pour l'analyse taphonomique puisqu'il s'agit de fouilles anciennes, certes de bonne qualité, mais ne répondant pas aux critères actuels de l'analyse taphonomique. Les sépultures en général ont été fouillées avec un soin minutieux de sorte de laisser en place le plus d'éléments possibles.

Pour Bruno Boulestin il s'agissait d'appliquer aux documents disponibles les grands principes de l'archéothanathologie. L'analyse a consisté notamment à partir des photographies disponibles. Pour les sépultures individuelles il s'agissait notamment de déterminer les types de dépôt, primaire ou secondaire, si le corps avait été immédiatement enfoui (dans une fosse recombée ou recouvert de terre) ou pas et d'interpréter des perturbations postdépositionnelles éventuelles. Pour les sépultures contenant plusieurs personnes outre les points précédents on a tâché d'établir le caractère simultané ou successif des dépôts (p. 9).

On notera néanmoins que les Péquart ne conçoivent absolument pas la distinction espace vide/espace comblé (ou colmaté pour employé l'expression habituelle, bien qu'elle soit moins appropriée).

Pour chaque cas il s'agit de se prononcer sur trois points : le type de dépôt, au sens primaire et secondaire, l'espace de décomposition et le caractère simultané ou successif des dépôts pour les tombes contenant plusieurs personnes.

A ce premier niveau dépôt primaire ou non, espace colmaté ou non et dépôts simultanés ou non ne sont considérés que comme décrivant des états du cadavre à un moment donné (p. 18)

Certains termes posent néanmoins des problèmes de compréhension (fig. 9).

Dépôts primaires ou secondaires

Les termes s'appliquent en effet tantôt à des observations tantôt à des pratiques, mais en réalité le plus souvent aux deux à la fois, les secondes étant implicitement inférées des premières court-circuitant ainsi toutes les étapes qui séparent les deux niveaux interprétatifs.

On n'utilisera donc ici cette opposition qu'à propos des dépôts (niveau 1 des observations) et non des sépultures (niveau 2 des interprétations).

« Le dépôt primaire est le dépôt d'un cadavre ou d'une portion de cadavre réalisé alors que les éléments du squelette conservent encore la totalité de leurs relations anatomiques ;

Le dépôt secondaire est le dépôt de restes réalisés lorsque les éléments du squelette ont partiellement ou totalement perdu leurs relations anatomiques. Dans les cas où il n'est pas possible de décider, dépôt de type indéterminé (ou de degré indéterminé en référence au vocabulaire employé par les auteurs du XIX^e s.) :

Les termes font donc uniquement référence à l'état du cadavre au moment de sa mise en place définitive. La détermination de cet état repose sur l'analyse des données observationnelles strictes (...). Il doit donc être parfaitement sans équivoque que parler de dépôt primaire ou secondaire ne fait référence à aucune pratique en particulier et ne dit rien de ce qui s'est passé avant le dépôt final. » (p. 14)

Pour cette opposition le moment pris en compte est celui de la mise en place définitive du corps dans la tombe.

Espace de décomposition vide ou comblé

On part toujours d'un espace vide où s'amorce la décomposition (il a bien fallu installer le mort) qui a été comblé à un moment donné, soit immédiatement après le dépôt soit plus tard. Espace colmaté peut renvoyer à un délai court ou à un délai long après le décès.

Pour cette opposition le moment pris en compte est celui où la tombe a été ou s'est comblée.

Dépôts simultanés ou successifs

Ces dénominations appliquées aux dépôts humains dans les tombes contenant plusieurs personnes renvoient aux notions plus larges de sépultures multiples ou collectives.

Un premier niveau oppose les sépultures contenant un seul individu (sépultures individuelles) à celle contenant plusieurs (sépultures plurielles), tandis qu'à un second niveau les sépultures sont séparées selon que les individus ont été inhumés simultanément (sépultures multiples) ou successivement – sous-entendu échelonnées dans le temps - (tombes collectives) (p. 15)

A ce deuxième niveau on distinguera l'enterrement immédiat et l'enterrement différé.

Cette opposition peut renvoyer à un délai court ou à un délai long entre les dépôts des deux cadavres, et au deuxième niveau on distinguera dépôt unique ou dépôts décalés

Pour cette opposition le moment pris en compte est celui de la mise en place du mort supplémentaire dans la tombe (fig. 1).

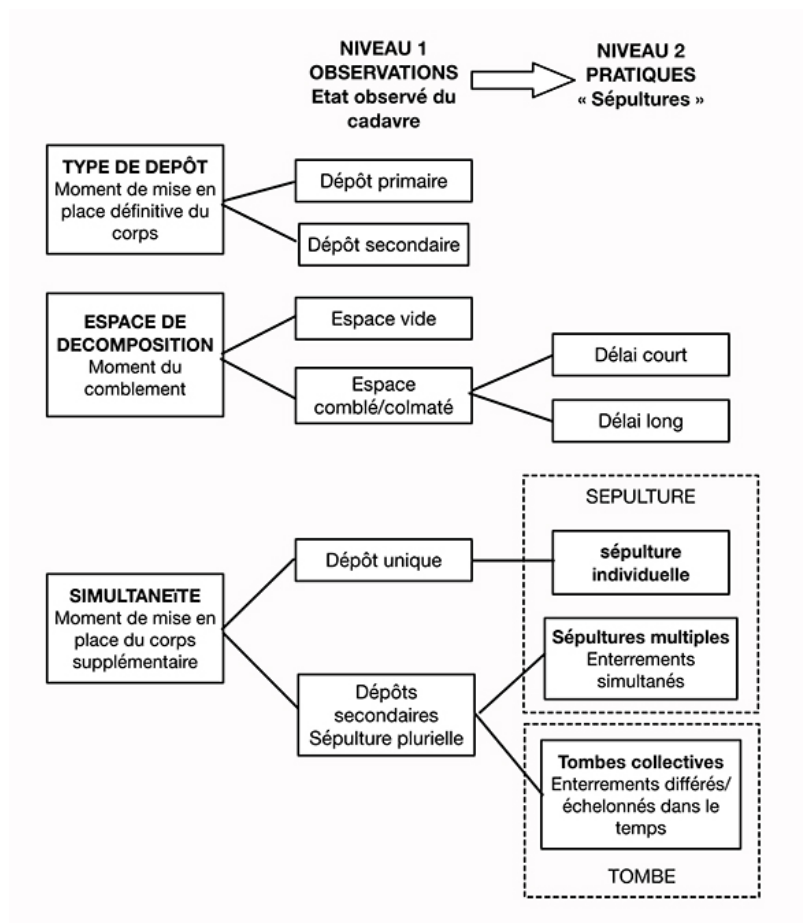


Fig. 1. Paramètres descriptifs pour l'analyse d'une sépulture.

Tombes ou sépultures

Le terme de sépulture est employé par Bruno Bouestin dans deux sens distincts. Au sens large le terme implique tout type d'inhumation, au sens restreint sépulture s'oppose à tombe (tab. 1).

La sépulture comporte le dépôt d'un seul individu ou le dépôt simultané de plusieurs individus ayant fait l'objet d'un rite identifiable spécifique.

La tombe comporte un espace commun, présentant ou non des caractères monumentaux pouvant regrouper plusieurs individus ayant fait l'objet de dépôts échelonnés relevant de rites identiques ou distincts.

	Espace	N individus	Echelonnement	Rite
Tombe	Partagé	Plusieurs	Dépôts échelonnés	Unique ou pluriel
Sépulture	Partagé	Un ou plusieurs	Dépôt unique	Unique

Tableau 1. Tombe et sépulture, essai de définition

Question de la variabilité

Il n'est pas possible de toujours interpréter la variabilité des rites en termes culturels ou en termes de populations. Il y a toujours eu une grande variété des pratiques au sein d'une même

culture. Des formes différentes ne renvoient pas forcément à des groupes culturels différents, classes ou populations.

Les enquêtes ethnographiques, toujours limitées et souvent ciblées sur les funérailles de personnages particuliers, notamment les chefs, ne donnent pas une bonne idée de cette variabilité.

1. A rejeter l'idée que la structure des pratiques funéraires est conditionnée par celle de l'organisation sociale. La complexité du système de différenciation dans les pratiques augmente avec la *complexité* des sociétés, un terme sans signification anthropologique.
2. A prendre en compte l'idée que la variabilité va au-delà du modèle G+A+S (*Gender, Age, Status and social relationships*).

Ils existent de multiples variables cachées qui vont conditionner la façon dont la société traite ses morts, par exemple *l'affiliation sociale* (appartenance à un sous-groupe de type clan ou lignage) qui est différent du statut, *circonstances de la mort*, variable, qui recouvrent différents aspects : *cause d'abord, lieu et moment* où elle survient. Certaines nous sont totalement inaccessibles.

Biologie et démographie

Les données démographiques des deux cimetières bretons, quoique limitées par la qualité du matériel ostéologique, ne montrent aucun profil typique d'une crise de mortalité.

Étape 1 : regroupement des tombes et la question des cimetières

Cette première étape aborde la question du regroupement des tombes. On peut proposer un schéma logiciste de la problématique d'origine des cimetières qui prend en compte certaines données ethnographiques (fig. 2).

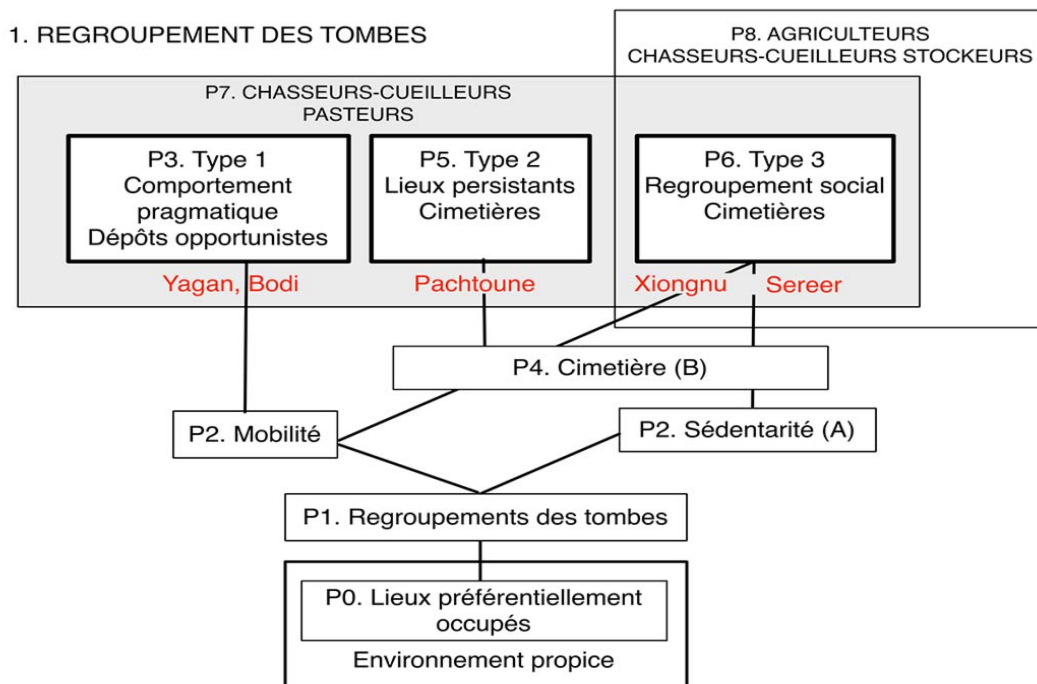


Fig. 2. Etape 1. Problématique du regroupement des tombes et délimitation du concept de cimetière. Les références aux Xiongnu et aux Sereer sont de nous. Analyse logiciste Alain Gallay.

P0. Les environnements propices favorisent le caractère préférentiel des occupations.

L'enchaînement retenu est le suivant : environnement propice > lieux préférentiellement occupés (P0) > condition nécessaire à des groupements de tombes (P1) > condition insuffisante pour de véritables cimetières (P2 et P4).

P1. L'occupation préférentielle de certains lieux favorise le regroupement des tombes.

La présence de regroupements de tombes dans des amas coquilliers ne dit rien de la mobilité de la semi-sédentarité ou de la sédentarité du groupe.

P2. Le regroupement des tombes est compatible aussi bien avec la mobilité qu'avec la sédentarité des groupes humains.

Il convient dans cette optique d'intégrer les variations possibles de la mobilité chez les chasseurs-cueilleurs, notamment les modèles de Binford opposant, comme deux pôles d'un continuum, systèmes logistiques (*logistical residential systems*) et systèmes de simple collecte (*foraging residential systems*).

A l'opposé, la sédentarité, un paramètre essentiel, c'est quasi systématiquement le stockage et la richesse, donc les inégalités sociales et l'augmentation de la fameuse « complexité ». La sédentarité, c'est aussi, mécaniquement, un facteur de regroupement des morts.

P3. Le premier type de regroupement des tombes résulte d'un comportement pragmatique opportuniste.

Des dépôts opportunistes (*expedient disposal*), lieux périodiquement réutilisés, peuvent générer une accumulation de sépultures selon un processus aléatoire. Le comportement est pragmatique. On enterre un mort là où l'on séjourne au moment où le décès survient. Le regroupement n'est que la conséquence d'une durée cumulée d'occupations suffisamment longues, sans que cela traduise une quelconque volonté autre que celle de rendre les derniers hommages aux morts.

Chez les Yagan de Terre de Feu il existe des aires territoriales qui étaient respectées, chaque bande contrôlant une portion de côte (estimée à 30-35 km). Bien que les habitats fussent très temporaires (en dehors des camps d'hiver qui pouvaient durer plus longtemps, mais n'étaient jamais réutilisés plus de deux années consécutives), il existe de nombreux amas coquilliers qui ne témoignent d'aucun degré de sédentarité, mais de fréquentations répétées des mêmes sites (fig. 3). *Le comportement funéraire des Yagan était donc pragmatique* : les corps étaient inhumés dans les amas détritiques, dans des grottes, sur des îles, et durant les expéditions de chasse un individu était enterré là où il était mort. *Il n'y avait donc pas de cimetières* au sens propre chez les Yagan, pas de volonté apparente de rassembler les défunts, néanmoins on peut facilement imaginer que les mêmes sites étant périodiquement réoccupés, des tombes pouvaient s'accumuler au même endroit, y compris dans les amas coquilliers (Jackson, Popper 1979-1980 ; Legoupil 1995 ; Gusinde 2015 ; Grendi Ilharreborde, Serrano Fillol 2008).



Une hutte yagan avec son monticule résultant de l'évacuation des déchets domestiques. D'après Gusinde 2015, p. 239.

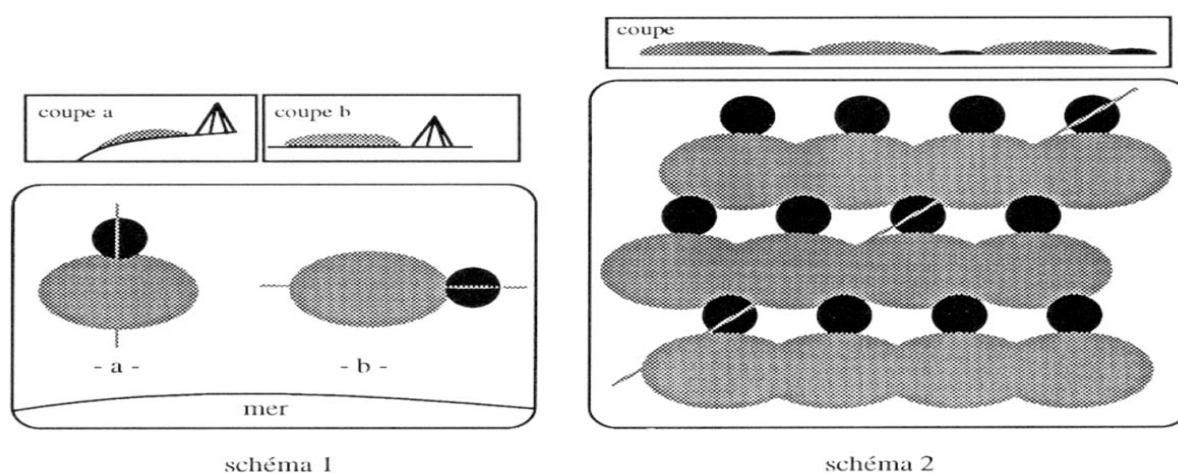


Fig. 3. Processus de formation des amas coquilliers dans les camps yagan (en noir l'habitation, en gris l'amas coquiller). Schéma 1 : sites temporaires. Schéma 2 : site de base avec répétition du schéma 1. D'après Legoupil 1995, fig. 7.

Les Bodi du sud-est de l'Éthiopie illustrent le dépôt opportuniste chez des pasteurs : un aîné mort au cours de la période de résidence dans un camp est enterré dans ce dernier, mais d'autres sépultures peuvent jaloner les parcours de transhumances (Fukui 2001).

P4. Le cimetière résulte de la volonté de regrouper les morts en un endroit particulier, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitat.

Les véritables cimetières (*special-place disposal*) sont des lieux spécifiques, non pas au sens où il ne peut avoir d'autre vocation que funéraire (il y a des cimetières dans des habitats), mais au sens où y inhumer ses morts résulte d'un choix.

Le terme « nécropole » ne devrait même pas être employé pour des périodes autres que l'Antiquité. Nous pourrions étendre le terme à l'ensemble des sociétés étatiques.

Le nombre de tombes dans un regroupement ne peut constituer un critère, ni pour le qualifier de cimetière, ni pour lui refuser ce qualificatif.

La durée d'utilisation n'est pas non plus un critère pour définir un cimetière.

Saxe (1970) établit une relation entre cimetières, groupes de filiation, contrôle territorial des ressources et ancestralité. Les cimetières, absents des bandes de chasseurs-cueilleurs seraient contemporains de l'apparition des tribus. Cette extension de l'analyse taphonomique à certaines autres particularités sociales ou politique des sociétés dans un contexte néo-évolutionniste, n'est pas recevable sous cette forme.

Goldstein (1981) propose une explication en trois parties :

1. S'il existe un *lieu permanent spécialisé*, limité, exclusivement destiné au dépôt des morts du groupe,
2. alors il est probable que ce groupe est structuré sous la forme d'un *système de filiation linéaire*,
3. qui légitime des *droits d'usage et /ou de contrôle de ressources* cruciales mais limitées.

Ces hypothèses évolutives seront développées par l'archéologie processuelle et post-processuelle en déplaçant la frontière de l'opposition chasseurs-cueilleurs /producteurs vers la frontière groupes mobile/groupes sédentaires. Il convient néanmoins de les écarter.

P5. Le second type de regroupement de tombes correspond à de vrais cimetières de populations mobiles, tant chez les chasseurs-cueilleurs que chez les pasteurs, cimetières associés à des lieux persistants.

Il existe de vrais cimetières chez les chasseurs-cueilleurs mobiles documentés ethnographiquement.

Mais si A (sédentarité) implique B (cimetières), B (cimetières) n'implique pas obligatoirement A. Il existe des groupes nomades qui possèdent de vrais cimetières.

Les cimetières dans des lieux persistant impliquent que les regroupements résultent *d'une volonté d'enterrer les morts dans un lieu précis*.

Les Pachtoun de l'Hindu Kush s'efforcent autant que possible de transporter leurs morts jusqu'à l'un des deux cimetières qui se trouvent chacun à un bout de leur route de migration (pas dans le texte de Leshnik !). Cependant, si la route est longue, des cimetières secondaires peuvent

donc être établis à des points intermédiaires, ce qui peut conduire à la présence de multiples cimetières dispersés pour un même groupe, certains étant très petits (Leshnik 1973).

P6. Le troisième type de regroupement des tombes correspond à des cimetières en relation avec un rassemblement social.

Ce troisième type correspond à l'hypothèse de Saxe (1970) : le regroupement résulte d'une volonté qui, quelle que soit les raisons précises qui la justifie, est fondamentalement celle de *rassembler des morts qui appartiennent à un même groupe*. Ce qui relie les tombes ce sont les qualités des individus.

Nous donnons ici personnellement l'exemple des semi-nomades Xiongnu de Mongolie, dont l'un des cimetières, probablement réservé à des nobles, a particulièrement bien été étudié (Giscard *et al.* 2013) et, pour les populations agricoles sédentaires, les cimetières villageois Sereer du Sénégal (Laporte *et al.* 2017).

P7. Les chasseurs-cueilleurs et les pasteurs peuvent présenter les trois types de regroupements de tombes décrits ci-dessus.

P8. Les chasseurs-cueilleurs stockeurs et les agriculteurs présentent essentiellement des regroupements de tombes de troisième type, soit des cimetières regroupés selon des critères sociaux divers.

Regroupement des morts

Le regroupement des morts concerne la présence de plusieurs individus dans une même tombe. Téviec présente, à côté de sépultures individuelles, plusieurs cas de regroupements. Il n'y a pas de restes déconnectés résultant de recreusements.

Étape 2 : chronologie des dépôts

La seconde étape concerne la question du regroupement des morts dans des dépôts qui résultent soit d'un unique geste, soit de gestes échelonnés dans le temps. Le regroupement des morts concerne la présence de plusieurs individus dans une même tombe. Téviec présente, à côté de sépultures individuelles, plusieurs cas de regroupements. Il n'y a pas de restes déconnectés résultant de recreusements (fig. 4).

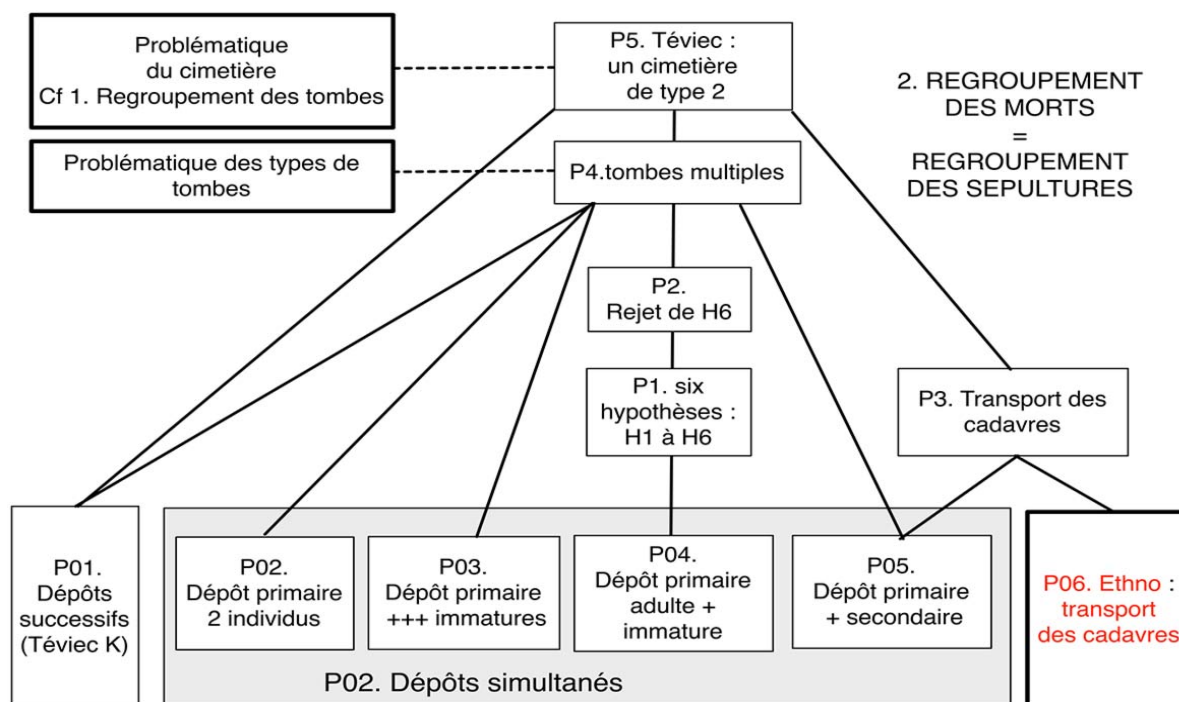


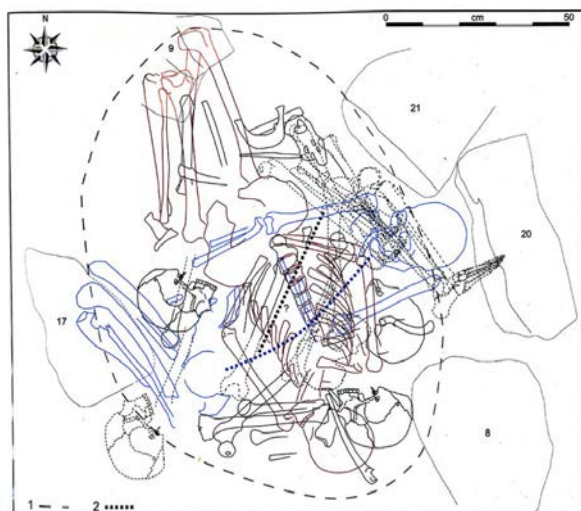
Fig. 4. Etape 2. Problématique d'analyse des regroupements de sépultures. Analyse logiciste Alain Gallay.

Dépôts successifs

P01. On ne peut affirmer l'existence de dépôts successifs que dans une seule tombe, la sépulture K de Tévéc où l'on observe plusieurs dépôts échelonnés.

La sépulture K de Tévéc reste difficile à analyser vu l'état de la documentation disponible. « On pourrait donc avoir un « étage » supérieur de la sépulture avec uniquement deux phases de dépôt : inhumation simultanée des individus 2 à 5, puis après un temps suffisamment long pour avoir permis la décomposition des corps, inhumation de l'individu 1. Mais en réalité rien n'empêche qu'il y ait eu trois phases (4+5, 3+2, 1 ou 4+5+3, 2,1 ou 4+5+2, 3,1), voire quatre (4+5, 3, 2,1 ou 4+5, 2,3,1). » (p. 113)

La présence d'une seule tombe avec des dépôts successifs suffit à désigner Tévéc comme cimetière.



Téviec, tombe multiple K comprenant 6 individus. D'après Boulestin 2016, fig. 47.

Dépôts simultanés

On retient les configurations suivantes : inhumation d'un immature avec un adulte, regroupement de plusieurs immatures dans une même tombe et inhumation mixte primaire et secondaire.

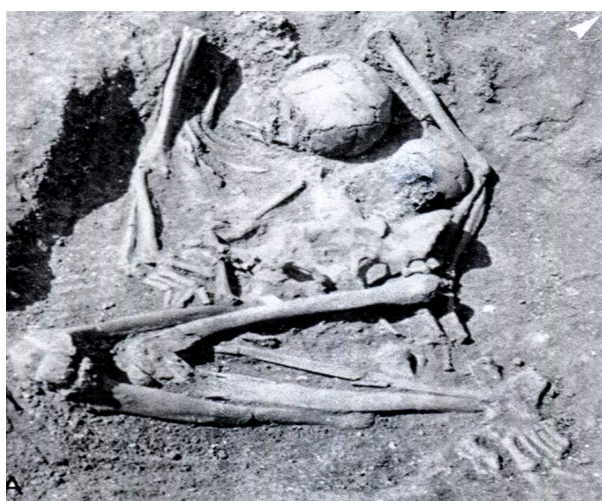
P02. On mentionne un seul cas de dépôt primaire simultané de deux individus supposés socialement adultes.

Il s'agit probablement d'un décès simultané.

P03. Il existe des sépultures multiples simultanées de plusieurs immatures.

A Téviec deux tombes associent uniquement des enfants.

P04. On retient plusieurs cas d'inhumations simultanées d'un adulte et d'un immature.



Téviec. Tombe double E, inhumation primaire réunissant un adulte mâle décédé entre 30 et 50 ans et un enfant décédé entre 1 an et 2 ans. Boulestin 2016, fig. 35 et 36.

P1 (de P05). *L'inhumation simultanée d'un adulte et d'un immature peut recevoir six explications.*

- H1. Adulte et enfant morts simultanément et enterrés ensembles
- H2. Enfant non nourri décédé peu de temps après la mère
- H3. Enfant « sacrifié » à la mort de la mère pour qu'elle puisse l'allaiter dans l'Au-delà

H2 et H3, qui renvoient à l'habitude de tuer un enfant, est une coutume universellement répandue et ne traduit pas seulement une absence de sensibilité, mais aussi une dépendance sociale extrême de l'enfant jusqu'à un certain âge. Cela renvoie clairement à la première caractéristique de l'accompagnement (Testart 2004, p. 210-211).

- H4. Enfant « sacrifié » à la mort du dernier parent survivant.

C'est une forme d'accompagnement non hiérarchique non envisagée par Testart. Chez les Guayaki l'esprit d'un chasseur a besoin de compagnie pour s'en aller et ne pas rester hanter les vivants.

- H5. Enfant décédé inhumé à l'occasion du décès d'un adulte.

Dans une tribu de Nouvelle Galles du Sud en Australie, la coutume était de toujours inhumer un jeune enfant avec un homme adulte. Aussi, quand un enfant mourrait, la mère était obligée de le transporter jusqu'à ce qu'un homme de la tribu décède et les deux étaient alors inhumés dans la même tombe.

- H6. Enfant immolé à la mort d'un personnage important.

P2 (de P04 et P1). *Seules l'hypothèse H6 peut être écartée*

Cette forme renvoie à l'accompagnement hiérarchique, très peu probable chez les chasseurs-cueilleurs.

P05. *Plusieurs tombes présentent une association d'une inhumation primaire et des dépôts secondaires d'ossements*

Ce type de regroupement paraît correspondre à des dépôts simultanés.

P06. *Plusieurs populations, tant mobiles que sédentaires, pratiquent le rapatriement des restes d'individus décédés au loin. La personne décédée pouvait subir des traitements provisoires divers, séchage, fumage ou momification superficielle.*

Chasseurs-cueilleurs

Les *foragers* mobiles peuvent transporter des restes humains dans le cas où il existe également un lieu préférentiel d'inhumation.

Les Aborigènes australiens pratiquent la conservation du cadavre par exposition au soleil ou par fumage, voir par cuisson lente, qui est assez largement répandue. Ils ne se privent pas de transporter des corps durant des mois, voire des années. Les corps desséchés appartiennent à des adultes, par contre les cadavres transportés sans traitement préalable sont généralement ceux, plus légers, des enfants.

Chasseurs-cueilleurs stockeurs

Les Haida de la Côte du Nord-Ouest qui mourraient loin de chez eux étaient brûlés et les cendres rapportées.

Les Kwakiult de la Côte du Nord-Ouest pratiquaient le fumage du cadavre.

Les Indiens de Californie, qui inhumaient préférentiellement, brûlaient seulement les individus morts au loin, les cendres étant plus faciles à transporter.

Horticulteurs

Les Anga de Nouvelle Guinée fument une partie de leurs morts

Agriculteurs

Un Chikasaw du sud-est de l'Amérique du Nord qui mourrait ou était tué loin de chez lui était placé en hauteur sur une plateforme. Après que les chairs s'étaient décomposées et que les os avaient séché, ses parents revenaient sur le site et emballaient les os dans une peau de cervidé pour les rapporter au village où ils étaient enterrés dans sa maison.

Les Mississauga du sud-est de l'Ontario rapportent les restes de leurs morts décédés au loin pour les inhumer dans le lieu de résidence. Les corps de ceux qui meurent en guerre sont brûlés et leurs cendres rapportées, pour être mises dans la sépulture de leurs pères dans des cimetières situés près des villages.

Les Choktaw, population Cherokee d'Amérique du Nord, ramenaient les cendres ou les os des individus qui mourraient au loin.

P3 (de P05 et P06). *Les dépôts secondaires résultent du transport des ossements d'individus morts au loin plutôt que le résultat d'un rituel local en deux temps.*

P04. *Les sépultures de Téviéc et Hoedic comprenant plusieurs individus, qu'elles que soient leurs types, doivent être considérées comme des sépultures multiples et non comme des tombes collectives.*

La présence d'un espace partagé au sein d'une même tombe par plusieurs individus dans une même tombe signe au plan fonctionnel deux dispositifs distincts :

- dans une *tombe collective*, un espace de regroupement des morts, ce qui est partagé c'est la sépulture. Il s'agit d'un espace, au sens d'un volume libre et déterminé, accessible de manière répétée, au sein duquel les morts d'un groupe sont déposés à l'issue des funérailles au fur et à mesure des décès eux-mêmes n'étant pas conçus comme des sépultures distinctes.
- dans une *tombe multiple ou plurielle*, du genre caveau familial, il s'agit de regroupement des sépultures, donc d'un cimetière d'un type particulier (fig. 5).

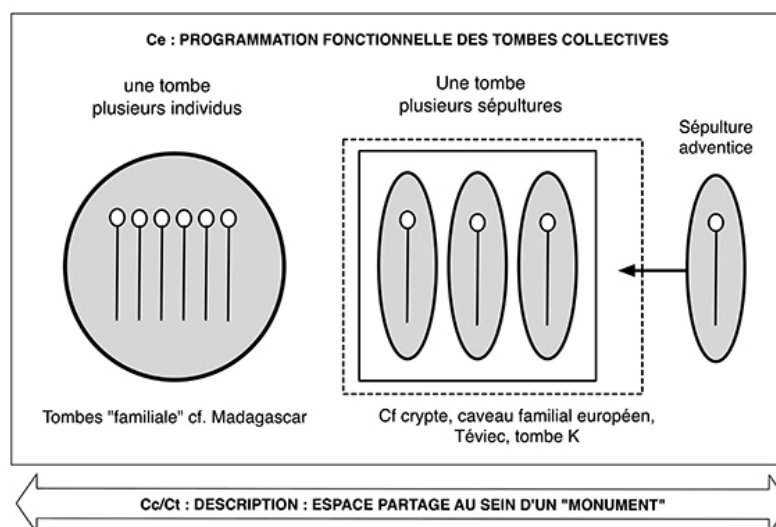


Fig. 5. Programmation fonctionnelle des tombes collectives

Richesse et société

P05. Les sépultures de Téviec et Hoedic constituent deux cimetières de type 2 en relation avec des populations présentant une certaine mobilité.

5. Le regroupement des sépultures répond systématiquement à la définition retenue d'un *cimetière*.— Soit on se trouve dans d'un *groupe sédentaire*, et les dépôts secondaires peuvent tout autant correspondre à un rapatriement des restes d'individus décédés au loin qu'à une pratique funéraire particulière.— Soit, plus probablement, on est dans le cas d'un *groupe mobile* et la conjonction groupement/dépôts secondaires rend très peu probable des enterrements pragmatiques. Cette conjonction s'accorde en effet mieux avec un transport dans l'intention d'inhumer à cet endroit précis. Nous sommes en face d'une occupation régulière d'un lieu, permanente ou non, sans préjuger du type de conditionnement, économique ou social. Le faible nombre de tombes et de morts peut en définitive, tout à fait s'accorder avec des populations non sédentaires qui enterraient leurs défunts dans plusieurs lieux.
- 6.

Étape 3 : richesse et société

La troisième étape ouvre une discussion sur la nature des sociétés concernées et notamment sur la notion de richesse particulièrement importante pour le diagnostic sociétal (fig. 6).

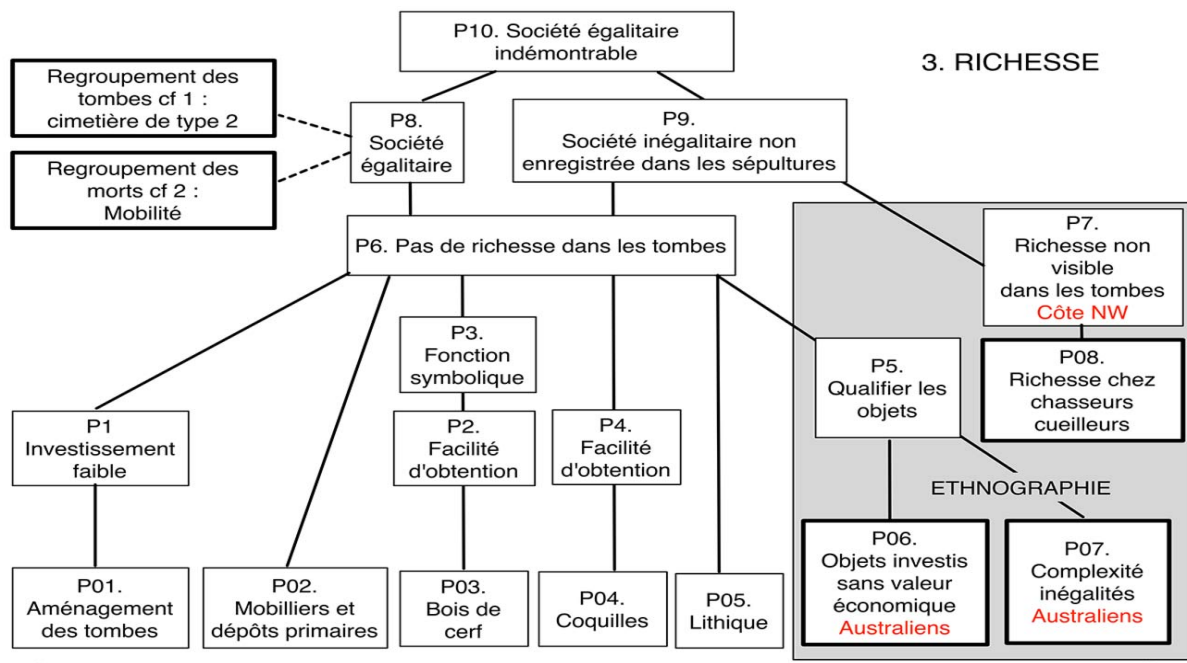


fig. 6. Étape 3. Problématique d'analyse des relations entre richesse et type de société. Analyse logicienne Alain Gallay

Les aménagements

P01. Nous avons à Téviec et Hoedic quatre systèmes d'aménagement des sépultures :

- absence d'aménagements de pierres ;
- blocs déposés directement sur tout ou partie du corps, inclus dans la fosse, non visibles ;
- « dallage » de couverture de la tombe, dont la base peut se trouver en partie dans la fosse, mais a priori visible à terme ;
- massif, visible, qui, à la différence du dallage, est une structure en élévation.

P1. Les aménagements des tombes n'impliquent aucun investissement de travail exceptionnel.

Les dalles ou de pierres des massifs viennent des alentours des cimetières et n'ont pas été transportées sur de longues distances. On a pu en extraire certaines, mais cela n'a certainement demandé ni un gros effort ni beaucoup de temps.

Les mobiliers

P02. Les mobiliers sont uniquement associés aux dépôts primaires

Ils comprennent notamment des bois de cerfs, des parures de coquillage et des outils lithiques. L'ocre est omniprésent.

P03. Les bois de cerf ne forment pas de structures

Ces bois doivent être considérés comme des mobiliers. Ce sont des dispositifs symboliques qui traduisent une attitude générale vis-à-vis du monde animal.

P2. La quasi-totalité des bois de cerf sont faciles à obtenir

Ce sont des bois de chute qu'il suffisait de ramasser. Même le bois de massacre peut avoir été prélevé sur un animal mort. Une bonne partie de ces bois sont des ramures qui n'ont fait l'objet d'aucun travail.

P2. Les bois de cerf ont probablement une fonction symbolique qui témoigne d'une relation générale vis-à-vis du monde animal.

Cette relation symbolique se retrouve chez de nombreux chasseurs-cueilleurs. Que certains morts en soient dotés et d'autres non a très certainement un sens, mais cela ne traduit pas une différence de richesse ou l'existence d'une société hiérarchisée. On peut faire les mêmes remarques à propos des mandibules, à ceci près qu'elles nécessitent évidemment une chasse que n'impliquent pas les bois (fig. 7).

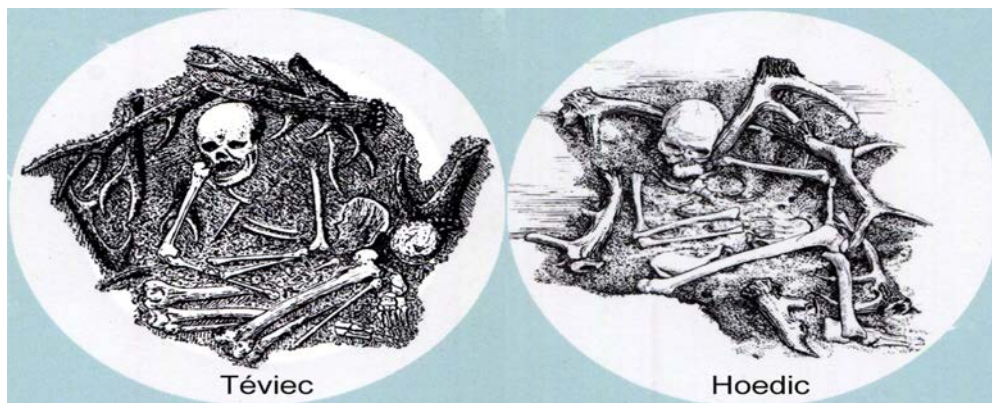


fig. 7. Sépultures avec bois de cerf. A gauche : sépulture D de Tévec (sépulture primaire d'une femme). A droite Hoedic, sépulture primaire d'un adulte de sexe indéterminé disposé sur le dos les jambes repliées vers le haut. D'après Boulestin 2016, couverture du livre.

P04. Les coquilles qui composent les parures sont d'espèces tout à fait communes et ont, semble-t-il, été collectées par ramassage de tests échoués.

Aucune de ces coquilles n'a une origine lointaine qui pourrait témoigner d'échanges à longue distance.

P4. Les coquilles ne constituent aucunement un matériau rare et difficile à obtenir.

Les parures n'ont pas été obligatoirement fabriquées du vivant des individus. Elles peuvent même témoigner de transferts sur plusieurs générations. L'investissement moyen est certainement très faible. Aucun de ces types d'artefact, quels qu'ils soient, n'est particulièrement rare et difficile à obtenir, et aucun ne demande des compétences techniques particulières ou un investissement important en temps pour la mise en forme éventuelle.

P05. Le mobilier lithique a toutes les caractéristiques d'un mobilier utilitaire.

P06. De nombreux objets ayant demandé un investissement de travail important peuvent n'avoir aucune valeur économique.

Chez les aborigènes australiens des objets demandant un important temps de travail, souvent plus de technique, et qui peuvent avoir des qualités esthétiques indéniables, même s'ils ne sont pas en os mais en bois, n'ont strictement aucune valeur économique et sont des biens personnels qui ne font pas l'objet d'échange, au moins marchands. Il s'agit de toutes les armes, boucliers, propulseurs, boomerangs, sagaies, etc.

P07. Il y a dans l'archéologie anglo-saxonne une ambivalence de la notion de complexité et une confusion presque systématique entre complexité d'un rite et complexité d'une société.

L'archéologie anglo-saxonne confond complexité et inégalités sociales et reste incertaine quant au contenu de ces notions.

Complexité : complexité ne signifie pas inégalité. Il suffit de se tourner vers l'Australie pour se rendre compte à quel point les rites peuvent être complexes dans une société considérée comme simple.

Inégalité : il est rarement précisé si l'inégalité dont on parle est une inégalité économique, politique ou mixte, de quel type de hiérarchie il est question, à quoi est due la position sociale, ce qu'elle autorise, quel sont les formes du pouvoir, etc.

Il convient donc d'abandonner ces analyses. Le meilleur critère discriminant est celui de Testart entre sociétés acratiques (sans richesses) et ploutocratiques (avec richesse).

P5. Ce qui est important, ce n'est donc pas tant de quantifier ce qui sépare les groupes que, avant tout, de le qualifier, autrement dit de savoir si ce sont des différences de richesse ou pas.

L'analyse habituelle des mobiliers des tombes dans une perspective sociale utilise le plus souvent des comptages des objets sous diverses formes avec l'idée que le nombre de parures a une signification économique, ce qui permet de passer automatiquement du nombre à la notion de richesse, ce qui, anthropologiquement, est une absurdité.

Il faut essayer de déterminer quels sont les objets qui peuvent avoir une valeur, au sens économique, par rapport aux items ayant seulement une valeur symbolique, et si ces derniers se rencontrent dans certaines tombes ou certains groupes. Si une catégorie d'objets a de la valeur, on doit aussi s'attendre à ce que ce soit les tombes des groupes riches qui en livre le plus grand nombre.

Quand les Yagan enterrent, il n'y a rien dans la tombe, les biens personnels étant distribués aux amis par la famille du défunt. Mais il y a une exception : le chamane est enterré avec toutes ses possessions, ses objets magiques (parmi lesquels de simples pierres) et éventuellement quelques objets supplémentaires qu'on lui donne. Pourtant les Yagan sont totalement égalitaires et il n'y a chez eux aucune différenciation sociale autre que celle fondée sur le sexe. Le chaman est effectivement le seul qui a un rôle spécialisé, mais il est respecté en tant que leader spirituel ; il n'occupe pas une position sociale élevée dans la société. Le mobilier de sa tombe traduit une *différence sociale*, mais pas une *inégalité sociale*.

P6. Rien dans les sépultures de Téviec et Hoedic n'indique une société connaissant la richesse.

Absolument rien ne peut être interprété comme marqueur d'une société inégalitaire et hiérarchisées.

P08. Il peut exister dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs des richesses, donc des biens déterminant des inégalités sociales.

Ces biens sont composés d'objets présentant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- les objets sont faits de matériaux rares soit par nature, soit par l'éloignement de leur lieu d'origine ;
- leur fabrication demande un investissement important de temps et de travail ;
- ils présentent une standardisation de forme et de couleur qui garantit l'interchangeabilité d'objets ayant la même valeur.

Ce sont des biens de ce type, qu'ils soient ou non manufacturés, qu'il faut impérativement pouvoir identifier pour envisager une société inégalitaire (à confronter avec Gally 2013).

P7. Cette richesse peut ne pas se retrouver dans les tombes

Sur la Côte du Nord-Ouest, parmi les biens de valeur on trouve des fourrures et les couvertures *chilkat*, qui sont les plus prisées, et qui ne laisseraient strictement aucune trace archéologique. Or on ne trouve pas ces biens de valeur dans la tombe parce que les gens ne les y mettent pas et les distribuent au décès. Seuls les biens courants se trouvent dans les tombes.

P8. La société de Téviec et Hoedic est certainement égalitaire.

P9. Si la société de Téviec et Hoedic était inégalitaire cette situation ne se marquerait pas dans les tombes.

P10. On ne peut pas prouver l'égalité.

La démonstration d'une société égalitaire est toujours négative, elle ne peut pas être positive.

Nous ajouterons que cette situation fait penser à la situation existant en cladistique. Dans ce type d'approche le clade souche considéré comme le plus primitif, c'est-à-dire ne présentant aucun caractère dérivé, ne correspond à aucune réalité concrète et n'est qu'un artifice permettant d'organiser les clades dérivés.

Références

BOULESTIN B. 2016 *Les sépultures mésolithiques de Téviec et Hoedic : revisions bioarchéologiques*. Oxford : Archeopress.

DUDAY H. 2005. *Lezioni di archeotantologia : archeologia funeraria e antropologia di campo*. Programma europeo « Cultura 2000 ». Roma : Soprintendenza archeologica di Roma, Ecole française de Rome, Ecole pratique des hautes études.

- DUDAY H. *et al.* 1990. L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletin et mémoires. de la Société d'anthropologie. de Paris*, N.S., 2, 3/4, p. 29-50.
- DUDAY H., CIPRIANI A. M. PEARCE J. 2009. *The archaeology of dead : lectures in archaeothanatology*. Oxford : Oxbow books.
- FUKUI, K. 2001. Socio-Political Characteristics of Pastoral nomadism among the Body (Mela-Me'en) in Southwest Ethiopia. *Nilo-Ethiopians studies*, 7, p. 1-21.
- GALLAY A. 2013. Biens de prestige et richesse en Afrique de l'Ouest : un essai de définition. In : Baroin, C., Michel, C. (éds). *Richesse et sociétés*. Colloques de la Maison de l'Archéologie et de l'ethnologie René Ginouves, 9. Paris : de Bocard, p. 25-36.
- GALLAY A., CHAIX L. 1984. *Le dolmen M XI : texte et planches, documents annexes*. 2 vol. Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise. (Le site préhistorique du Petit-Chasseur, Sion, Valais ; 5, 6, Cahiers d'archéologie romande, 31, 32, Document du Département. d'anthropologie de l'Université de Genève, 8, 9).
- GISCARD P.-H., TURBAT T. & CRUBEZY E. (éds) 2013. *Le premier empire des steppes en Mongolie : histoire du peuple Xiongnu et étude pluridisciplinaire de l'ensemble funéraire d'Egyin Gol*. Dijon : Editions Faton.
- GOLDSTEIN L. 1981. One-Dimensional Archaeology and Multi-Dimensional People : Spatial organisation and Mortuary Analysis. In : Chapman R., Kinnes I. Randsborg (éds). *The archaeology of Dead*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 53-69.
- GRENDI ILHARREBORDE, P., SERRANO FILLLOL, A. 2008. *Yaghan's Explorer and Settlers : 10.000 years of Southern Tierra del Fuego Archipelago History*. Puerto Williams (Chili) : Martin Gusinde Anthropological Museum.
- GUSINDE M. 2015. *L'esprit des hommes de la Terre de feu : Selk'nam, Yamana, Kawésqar*. Sous les directions de Christine Barthe et Xavier Barral. Paris : Ed. Xavier Barral.
- JACKSON H. E., POPPER V. 1979-1980. Coastal Hunter-Gatherer : the Yaghan of Terra del Fuego. *Michigan Discussion in Anthropology*, 5,1-2, p. 40-61.
- LAPORTE L., BOCCUM H., DELVOYE A. *et al.* 2017. Les mégalithes du Sénégal et de Gambie dans leur contexte régional. *Afrique, Archéologie, Art*, 13, p. 93-119.
- LEGOUPIL D. 1995. Des indigènes au cap Horn : conquête d'un territoire et modèle de peuplement aux confins du continent américain. *Journal de la société des Américanistes*, 81, p. 9-45.
- LESHNIK L. S. 1973. Pastoral Nomadism in the Archaeology of India and Pakistan. *World Archaeology*, 4,2, p.150-166.
- MOINAT P. d'après 2009. Les restes humains, entiers ou découpés. In : *Les Helvètes au Mormont : une énigme dans le monde celtique*. Archéothéma, hors série 7, 2014, p. 44-49.
- MOINAT P. à paraître. Archéologie-anthropologie du Mormont. *Le Mormont*, 3. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande.
- MOINAT P., CHAMBON P. 2007. *Les cistes Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Colloque de Lausanne, 12-13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande, 110. Paris : Mémoires de la société préhistorique française, 43.
- SAXE A. 1970. *Social Dimensions of Mortuary Practices*. University of Michigan, Unpublished PhD thesis.
- TESTART A. 2004. *La servitude volontaire I : les morts d'accompagnement*. Paris : Errance.